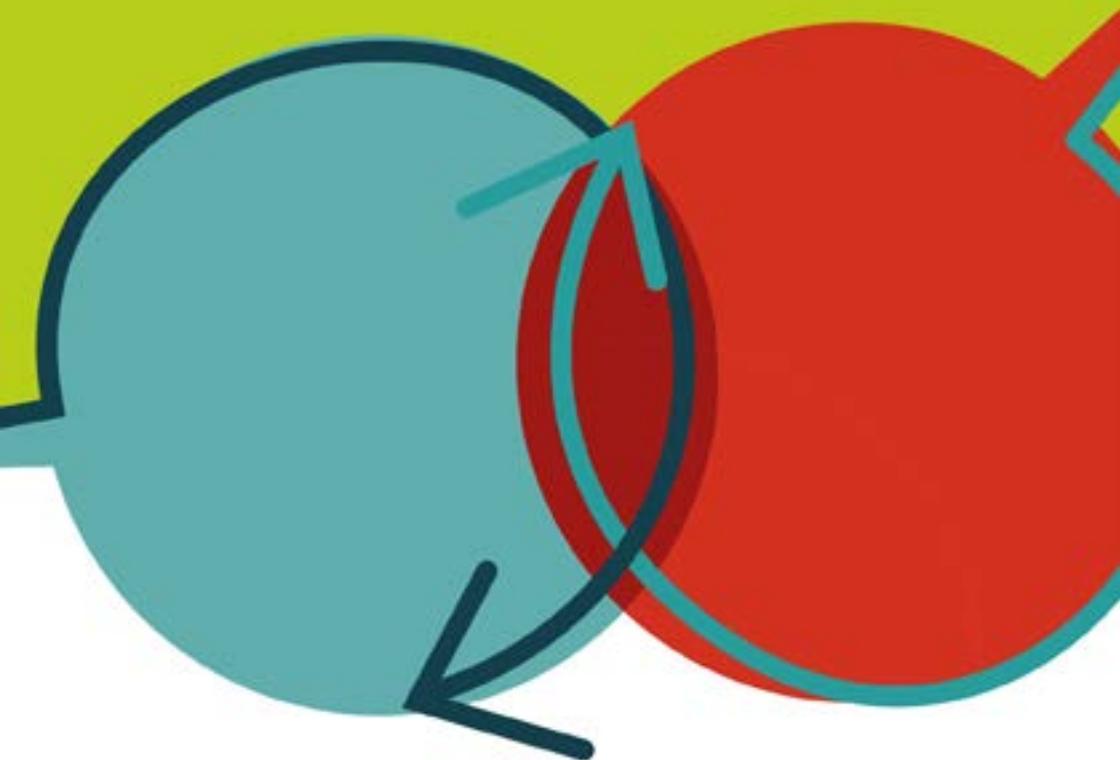


LE PROCESSUS DE RABAT

UN DIALOGUE ÉQUILIBRÉ,
DES ACTIONS CONCRÈTES



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la
Migration et le Développement

QU'EST-CE QUE LE PROCESSUS DE RABAT?

Le Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement (Processus de Rabat) est un Dialogue intergouvernemental sur la migration réunissant des pays et organisations d'Afrique Centrale, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et d'Europe.

Le Processus de Rabat a été créé en 2006 comme cadre de consultation et d'opérationnalisation pour les pays d'origine, de transit et de destination concernés par les routes migratoires reliant l'Afrique centrale, de l'Ouest et du Nord à l'Europe.

Les réunions techniques et politiques des autorités nationales participantes ouvrent la voie à des partenariats équilibrés et globaux sur la migration et la mobilité entre l'Afrique et l'Europe. Périodiquement, un nouveau programme de coopération pluriannuel est adopté au niveau ministériel.

Le Processus de Rabat est un Dialogue conduit par les États qui suit une approche multipartite afin de garantir l'inclusivité et de faciliter les échanges. Les organisations internationales, les experts thématiques, les organisations de la société civile, les organisations de la diaspora et le secteur privé apportent régulièrement leur expertise.

Le Processus de Rabat se coordonne également avec d'autres dialogues régionaux, tels que le Processus de Khartoum, et cherche à créer des synergies.

UN DIALOGUE GLOBAL :

Discuter des défis et opportunités communs

UN RÉSEAU :

Construire et renforcer les réseaux euro-africains au niveau technique et politique

UN CADRE D'ACTION :

Faciliter les initiatives en tenant compte des spécificités régionales

PLATE-FORME DE PARTAGE DES CONNAISSANCES :

Partager des informations sur les initiatives, les politiques et les bonnes pratiques

-  Pays partenaires européens
-  Pays partenaires africains
-  Pays observateurs



PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2023 – 2027

Périodiquement, les partenaires révisent le cadre stratégique du Dialogue afin de s'adapter aux nouvelles réalités de la migration et de la mobilité. La sixième Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement, qui s'est tenue les 13 et 14 décembre 2022, a défini les priorités pour 2023-2027 dans la Déclaration et le Plan d'action de Cadix.

PLAN D'ACTION DE CADIX : 5 DOMAINES - 10 OBJECTIFS - 29 ACTIONS

1	Migrations et développement / Causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés	1. Maximiser l'impact positif de la migration régulière pour le développement (+3 actions)	2. Comprendre les causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé (+2 actions)
2	Migration régulière et mobilité	3. Promouvoir la migration régulière et la mobilité (en particulier des jeunes et des femmes) (+5 actions)	4. Encourager la facilitation des procédures de délivrance de visas (+2 actions)
3	Protection et asile	5a. Renforcer la protection des réfugiés et des personnes déplacées de force (+3 actions) 5b. Promouvoir des actions visant à respecter la dignité et les droits de l'Homme des migrants (+2 actions)	6. Promouvoir l'intégration des réfugiés et des personnes déplacées de force dans les communautés d'accueil (+2 actions)
4	Migration irrégulière, trafic de migrants et traite des êtres humains	7. Renforcer les capacités de gestion des frontières et de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains (+3 actions)	8. Améliorer la protection des victimes du trafic et de la traite des êtres humains (+3 actions)
5	Retour, réadmission et réintégration	9. Renforcer les capacités en matière de processus d'identification et de délivrance de documents de voyage (+2 actions)	10. Encourager les programmes visant à assurer le retour en toute sécurité et la réintégration durable des migrants (+2 actions)

QUI FAIT PARTIE DU PROCESSUS DE RABAT ?

4 organisations en tant qu'observateurs permanents
CICR, HCR, OIM, ONUDC¹

Experts techniques externes
Société civile, organisations de la diaspora, représentants académiques, secteur privé

PARTENAIRES DE DIALOGUE

55 pays partenaires
2 pays observateurs
Représentés par des Points Focaux Nationaux

2 organisations régionales
L'Union européenne (UE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

GOVERNANCE

Le Comité de Pilotage
UE et CEDEAO, 7 pays africains et 7 pays européens : Belgique, Burkina Faso, Espagne, Guinée équatoriale, France, Italie, Niger, Nigeria, Mali, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Sénégal, Suisse

La Présidence
Mandatée pour un an, la Présidence est assurée en alternance par des membres africains et européens du Comité de pilotage

Les Pays Référents²
Des pays partenaires qui se sont portés volontaires pour diriger la mise en œuvre d'actions dans un domaine spécifique du Plan d'action de Cadix

SOUTIEN

Le Secrétariat
Soutient toutes les activités du Dialogue, y compris les réunions de dialogue, le développement de connaissances, les communications et la liaison stratégique avec les partenaires

Mis en œuvre par
le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) et financé par l'UE dans le cadre du projet "Soutien au Dialogue Afrique-UE sur les migrations et la mobilité" (MMD)

¹Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

²Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Espagne, Niger, Nigeria, Portugal, Suisse, Tchad, Togo

PARTENAIRES ACTIFS, FAÇONNANT UN DIALOGUE CONDUIT PAR LES ÉTATS



Les Points Focaux Nationaux (PFN) sont des points de contact au sein des administrations nationales qui partagent leurs connaissances lors des réunions du Dialogue ou identifient des experts thématiques nationaux pour le faire. Ils diffusent les résultats du Dialogue au niveau national et renforcent le sentiment d'appropriation du Dialogue. Le réseau des PFN contribue à ouvrir la voie à des partenariats multilatéraux et à une coopération accrue.



Le Comité de pilotage ("CoPil") est l'organe directeur stratégique du Dialogue. Il établit des priorités stratégiques et prend des décisions pour faire avancer le Dialogue. Il s'agit notamment de stimuler la coopération entre les pays partenaires, de préparer les décisions relatives à l'orientation politique du Dialogue et de suivre la mise en œuvre des programmes de coopération pluriannuels. Afin d'assurer une représentation géographique équilibrée, le CoPil est composé de sept pays africains et de sept pays européens, ainsi que de la CE et de la CEDEAO.



La Présidence du Processus de Rabat est une force motrice qui façonne le Dialogue. Chaque membre du CoPil peut assurer la Présidence pour une durée d'un an, en alternant toujours entre l'Afrique et l'Europe. La Présidence donne un nouvel élan au Dialogue, modère les réunions politiques et agit en tant que médiateur entre des positions divergentes.



Les Pays Référents contribuent à l'opérationnalisation des actions conformément au programme de coopération pluriannuel afin de garantir que toutes les priorités sont traitées de manière adéquate.



Le Secrétariat du Processus de Rabat facilite toutes les activités du Dialogue et soutient les partenaires en leur apportant son expertise et ses connaissances, des informations clés et un accès aux réseaux. Il s'agit d'une entité axée sur la demande, qui accompagne le Dialogue en tant que "courtier neutre" en apportant une contribution technique et politique. Le Secrétariat assure également la communication et préserve la continuité en tant que mémoire institutionnelle du Processus de Rabat.

LES ACTIVITÉS EN UN COUP D'ŒIL

Le Processus de Rabat combine des dimensions **politiques, techniques et opérationnelles**. Les activités qui s'inscrivent dans son cadre sont **conduites par les États** et soutenues par le **Secrétariat**. Le Dialogue vise également à donner une impulsion aux politiques et aux initiatives menées par les pays partenaires aux niveaux national, bilatéral et régional, conformément aux objectifs convenus conjointement.



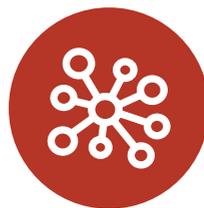
Réunions thématiques et politiques pour échanger sur les défis et les bonnes pratiques liés à la migration et au développement et fixer des objectifs stratégiques.



Suivi du Plan d'action conjoint de La Valette (JVAP), adopté conjointement avec les pays du Processus de Khartoum lors du Sommet de La Valette sur les migrations de 2015. Le suivi permet de collecter des données structurées sur les projets et politiques africains et européens.



Activités de développement et de partage des connaissances menées par le Secrétariat, y compris des documents d'orientation, des études et des rapports



La mise en réseau et la communication pour diffuser largement les résultats, en utilisant des outils tels que le site web du Processus de Rabat, des vidéos, des infographies et les médias sociaux.

UN DIALOGUE À PLUSIEURS NIVEAUX

Les partenaires du Dialogue se réunissent régulièrement au niveau politique et technique pour faire face aux défis et aux opportunités posés par la migration et la mobilité dans le respect des principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée. En outre, le Processus de Rabat coopère et se coordonne avec d'autres processus régionaux, tels que le Processus de Khartoum.

RÉUNIONS POLITIQUES

Conférences ministérielles

Les ministres approuvent le programme de coopération pluriannuel composé d'une déclaration politique et d'une série d'actions détaillées

Réunions des fonctionnaires de haut niveau

Des représentants de haut niveau des administrations nationales et des organisations régionales et internationales débattent de la stratégie politique et des objectifs opérationnels afin de préparer les décisions politiques et d'adopter le plan de programmation du dialogue

Réunions du Comité de Pilotage

Les 16 membres du CoPil discutent de l'orientation stratégique du dialogue et prennent des décisions clés

Coordination et synergies avec d'autres processus régionaux
y compris des réunions conjointes avec le Processus Khartoum

RÉUNIONS TECHNIQUES

Réunions thématiques et ateliers

Les experts techniques des administrations nationales et locales et des organisations régionales, ainsi que les observateurs et experts externes, partagent leur expertise et élaborent des recommandations techniques

Actions des Pays Référents

Ateliers ou activités menés par les Pays Référents du Plan d'action de Cadix

Réunions labellisées

Initiatives menées et/ou financées principalement par les partenaires du Processus de Rabat qui sont identifiées comme des activités du Processus de Rabat et qui contribuent à la mise en œuvre des objectifs du Dialogue

PRENDRE CONTACT

En savoir plus sur le Processus de Rabat,
le cadre de La Valette et son Outil de suivi
et de reporting

Visitez le site Web du Processus de Rabat
pour rester informé :
www.rabat-process.org

Contactez le Secrétariat du Processus de Rabat
pour toute question concernant le Dialogue
rabatprocess@icmpd.org

Visitez-nous sur les réseaux sociaux:

Twitter: https://twitter.com/Rabat_Process

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/rabat-process/>

Mentions légales : Juillet 2023

International Centre for Migration Policy Development

Rue Belliard 159

1040 Bruxelles, Belgique

Tel. +32 2 233 11 60

Fax +32 2 231 14 30

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne.
Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ICMPD et ne reflète pas
nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Dans le cadre du Programme de soutien au Dialogue Afrique-UE sur les
migrations et la mobilité (MMD)

Financé par l'Union européenne (UE)



Mis en œuvre par l'ICMPD

